

Rapport de la Fédération hospitalière de France et de Médecins du Monde - "La prise en charge des personnes vulnérables - Agir ensemble à l'hôpital et dans le système de santé"

21/05/2014

Ce rapport marque l'engagement conjoint de la Fédération hospitalière de France et de Médecins du Monde sur la question de l'accès aux soins et du droit à la santé pour les publics dits vulnérables, la vulnérabilité étant définie comme *"un processus dynamique dans lequel l'impossibilité d'accéder à certains droits ou services fait courir le risque d'une dégradation de la situation sociale et d'une désaffiliation pour les personnes concernées"*. Trente-cinq propositions sont formulées, autour de plusieurs thèmes : renforcer la place des permanences d'accès aux soins de santé; développer et diversifier les dispositifs hospitaliers; soutenir les professionnels hospitaliers; consolider la dimension territoriale des hôpitaux; réviser les modes de financement; garantir l'accès aux droits à l'assurance et à la complémentaire maladie; réaffirmer le rôle d'acteur des usagers; lancer des programmes de formation des professionnels à la thématique « vulnérabilité et santé »; promouvoir l'enseignement et la recherche universitaire autour des problématiques de la vulnérabilité.